



ACADÉMIE  
D'AMIENS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

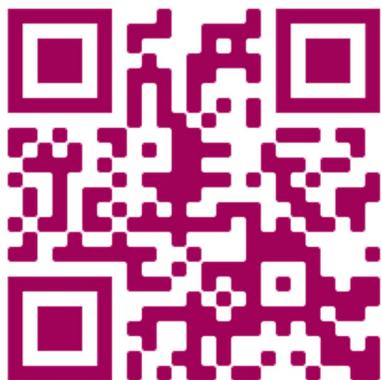
[ce.dane@amiens.fr](mailto:ce.dane@amiens.fr)

[D@neAmiens](https://twitter.com/D@neAmiens)

# Pour des usages numériques vidéos responsables et conformes à la réglementation dans le cadre d'un projet pédagogique

Au sommaire :

- Présentation des objectifs de l'information
- Initiation et/ou rappel de ce que sont l'identité numérique et le RGPD
- Points de vigilance, astuces et conseils dans le cadre des usages de la vidéo par, avec et pour des élèves



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[ce.dane@amiens.fr](mailto:ce.dane@amiens.fr)



[D@neAmiens](https://twitter.com/D@neAmiens)

- **Présentation des objectifs de l'information**

Permettre aux équipes qui se lancent dans un projet pédagogique de :

- partir sur des bases conformes aux réglementations

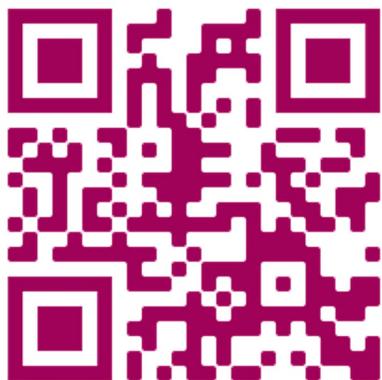


- faire un tour d'horizon des réglementations auxquelles nous sommes soumis



- éviter les écueils, contourner les récifs et permettre au projet d'arriver à bon port !





**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[ce.dane@amiens.fr](mailto:ce.dane@amiens.fr)

 [D@neAmiens](https://twitter.com/D@neAmiens)

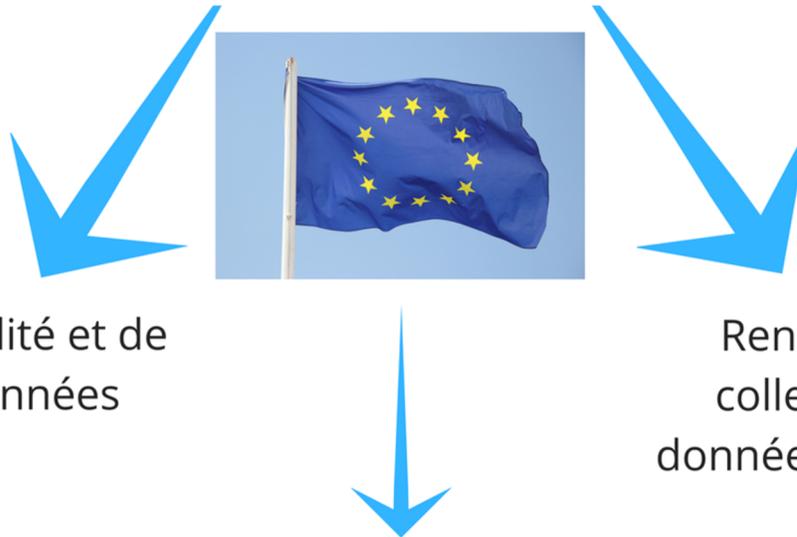
- Initiation et/ou rappel de ce que sont l'identité numérique et le RGPD





# Règlement Général pour la Protection des Données

25 mai 2018



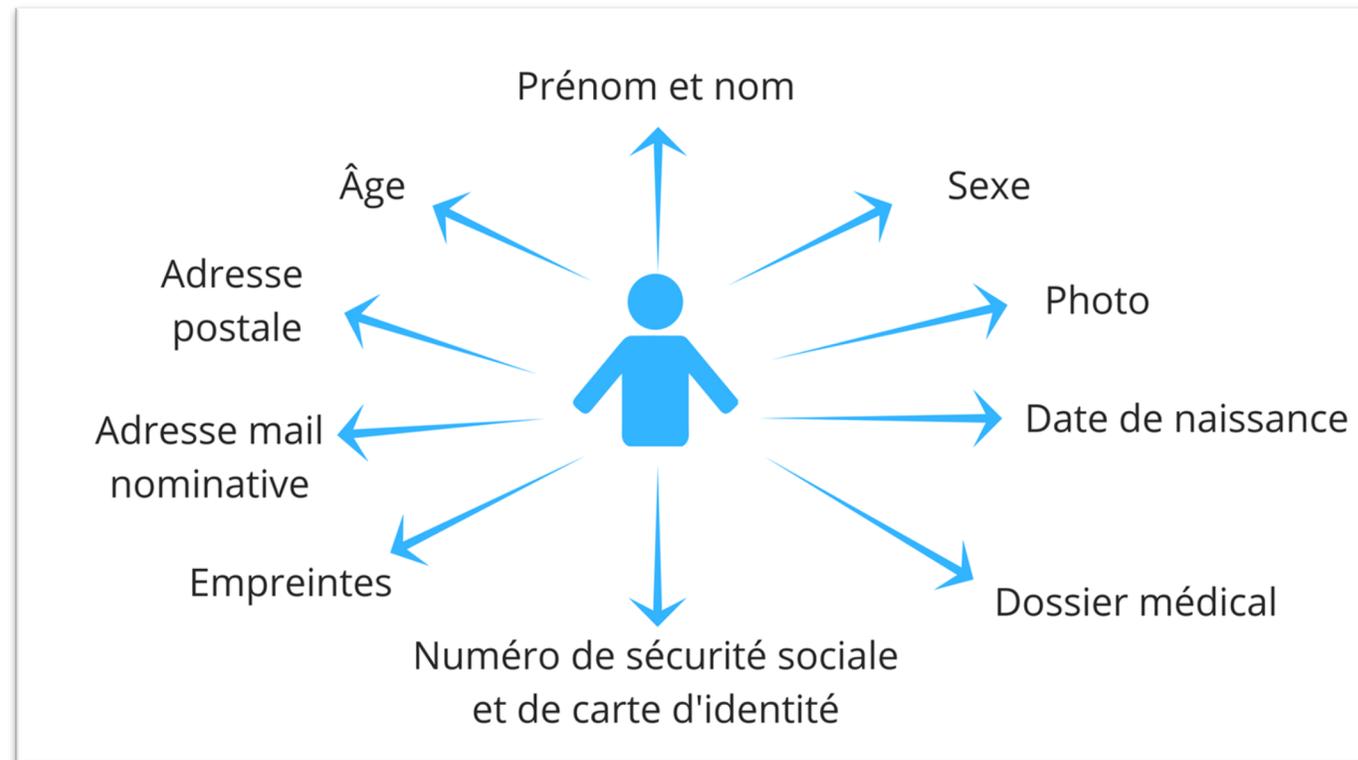
Permet plus de visibilité et de  
contrôle sur les données  
personnelles

Renforce et harmonise la  
collecte et l'utilisation des  
données à caractère personnel

Vise à protéger l'ensemble des citoyens des  
pays membres de l'UE



# Règlement Général pour la Protection des Données





## Données personnelles = toutes les traces qui forment notre identité numérique

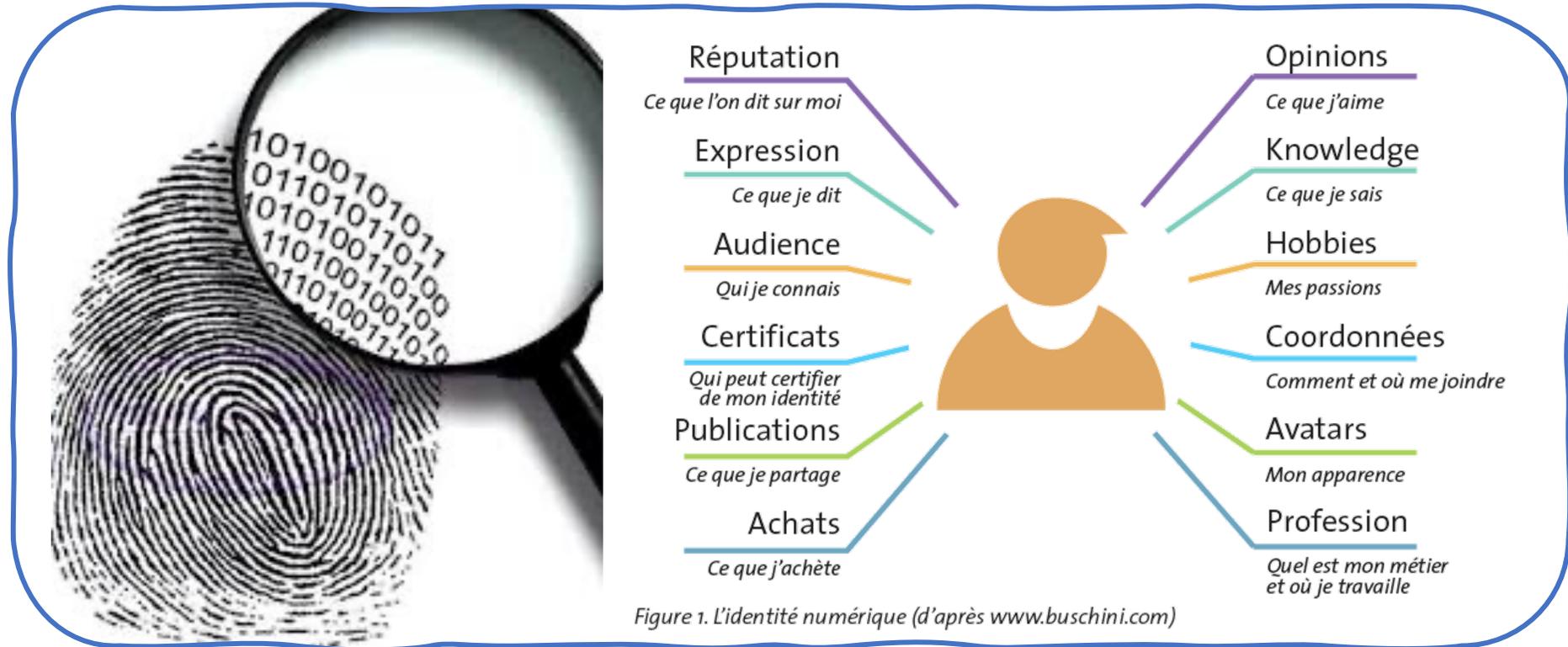
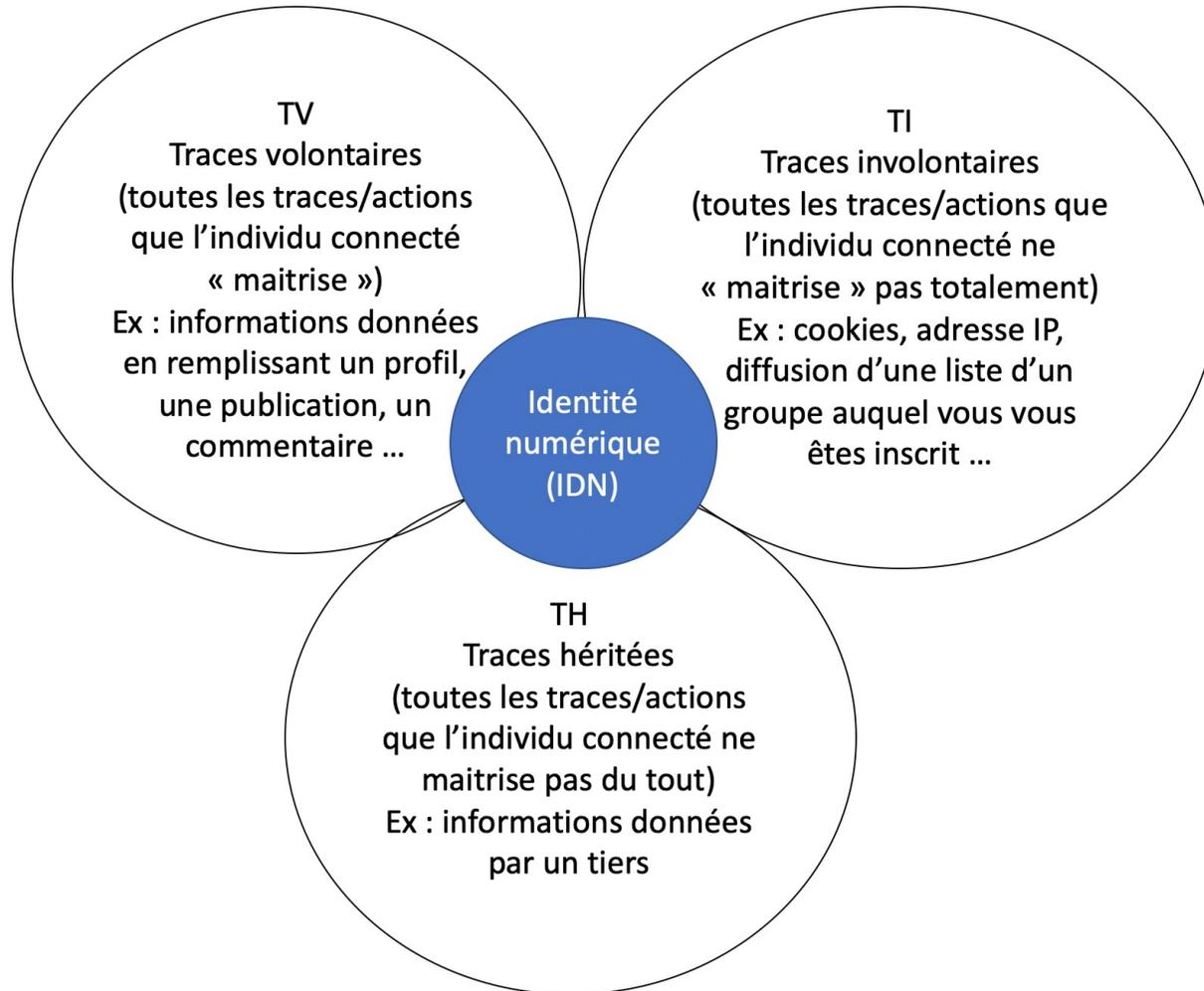


Figure 1. L'identité numérique (d'après [www.buschini.com](http://www.buschini.com))





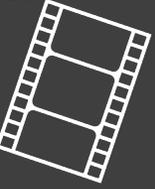
ACADÉMIE  
D'AMIENS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[ce.dane@amiens.fr](mailto:ce.dane@amiens.fr)

[D@neAmiens](https://twitter.com/D@neAmiens)

- Points de vigilance, astuces et conseils dans le cadre d'usages vidéos par, avec et pour des élèves





Production finale visée :  
création d'une vidéo  
(capsule de présentation,  
interview, reportage,  
exposé filmé ...)



On y  
voit/entend

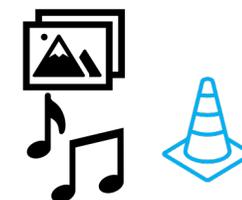
Des élèves et/ou des adultes



Tournage en intérieur  
et/ou en extérieur



Avec au montage : utilisation d'images  
fixes ou d'extraits vidéos d'un tiers,  
générique, musique de fond, d'ambiance,  
bruitage, jingle ...



Mode de diffusion /  
d'exploitation :



- ENT
- Peertube académique (lien  
envoyé via la messagerie de  
l'ENT ou inséré dans une  
apps)
- Site de l'établissement
- L'écran d'accueil de  
l'établissement ...



Lieu et durée de stockage  
de la production finale :

- ENT (espace  
documentaire)
- Peertube académique
- Durée



Lieu et durée de stockage  
des autorisations :

- Secrétariat de  
l'établissement  
(duplicata famille)
- Durée



**10 principes clés pour  
protéger les données de vos élèves**





## Personne n'a le droit de fixer, reproduire et diffuser l'image et/ou la voix d'autrui sans son consentement.

► autorisation d'enregistrement image/voix pour mineur ou majeur

<https://eduscol.education.fr/398/protection-des-donnees-personnelles-et-assistance>



le droit d'autoriser ou non à être photographié ou filmé

1

le droit de fixation et diffusion des images (si l'enfant est identifiable sur le support)

2

4 aspects

Le consentement est spécial : l'autorisation doit clairement mentionner l'objet et le contexte du tournage

3

Les supports de publication doivent être précisés.

4

Concrètement :

- des parents peuvent accepter un tournage mais refuser la diffusion des vidéos.
- l'autorisation donnée pour la diffusion de la vidéo sur l'écran d'accueil de l'établissement ne vaudra pas pour sa diffusion sur un site Internet s'il n'est pas mentionné dans l'autorisation.



## ► autorisation d'enregistrement image/voix pour mineur ou majeur

<https://eduscol.education.fr/398/protection-des-donnees-personnelles-et-assistance>

ÉDUSCOL | j'enseigne | Je me forme | Scolarité de l'élève | Écoles et établissements | Disciplines et thématiques

### Modèles d'autorisation d'enregistrement image/voix

Télécharger les modèles d'autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image/voix :

Mineur | Majeur

#### Culture numérique

Le référentiel CNIL de formation des élèves à la protection des données personnelles, initié par la CNIL, a été adopté au plan international par l'ensemble des autorités de protection des données en octobre 2016. Il a vocation à être utilisé dans le cadre des programmes scolaires, quelle que soit la discipline enseignée.

## Chaque situation doit faire l'objet d'une autorisation qui précise les données suivantes :

- 1 L'objectif de la production justifiant une autorisation de tournage, d'exploitation et/ou de diffusion d'images, ou de sons.
- 2 La nature de l'enregistrement des données (film, photo, vidéo, son...)
- 3 Le cadre de l'exploitation et/ou de la diffusion du document réalisé (au sein de l'établissement, site de l'établissement ...)
- 4 La durée d'exploitation et de conservation des données.

*Penser aussi à noter que :*

- « Les productions ne donneront lieu à aucune rémunération d'aucune sorte. »
- « Toute diffusion et/ou exploitation des productions des élèves (audio, vidéo, ...) liées au projet sont strictement interdites en dehors des sites et plateformes mentionnés dans le présent document. »



## Exemple d'autorisation d'enregistrement image/voix

► *autorisation d'enregistrement  
image/voix pour mineur ou majeur*

<https://eduscol.education.fr/398/protection-des-donnees-personnelles-et-assistance>

ÉDUSCOL | j'enseigne | Je me forme | Scolarité de l'élève | Écoles et établissements | Disciplines et thématiques

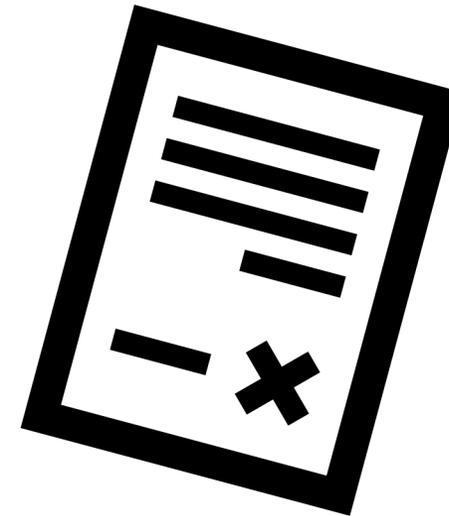
### Modèles d'autorisation d'enregistrement image/voix

Télécharger les modèles d'autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image/voix :

Mineur Majeur

#### Culture numérique

Le référentiel CNIL de formation des élèves à la protection des données personnelles, initié par la CNIL, a été adopté au plan international par l'ensemble des autorités de protection des données en octobre 2016. Il a vocation à être utilisé dans le cadre des programmes scolaires, quelle que soit la discipline enseignée.



Principe de sobriété des données



Production finale visée :  
création d'une vidéo  
(capsule de présentation,  
interview, reportage,  
exposé filmé ...)



On y  
voit/entend

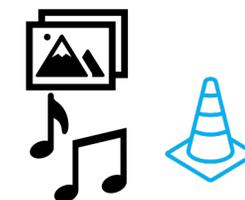
Des élèves et/ou des adultes



Tournage en intérieur  
et/ou en extérieur



Avec au montage : utilisation d'images  
fixes ou d'extraits vidéos d'un tiers,  
générique, musique de fond, d'ambiance,  
bruitage, jingle ...



Mode de diffusion /  
d'exploitation :



- ENT
- Peertube académique (lien  
envoyé via la messagerie de  
l'ENT ou inséré dans une  
apps)
- Site de l'établissement
- L'écran d'accueil de  
l'établissement ...



Lieu et durée de stockage  
de la production finale :

- ENT (espace  
documentaire)
- Peertube académique
- Durée



Lieu et durée de  
stockage des  
autorisations :

- Secrétariat de  
l'établissement  
(duplicata famille)
- Durée



**10 principes clés pour  
protéger les données de vos élèves**





## Un seul principe : la neutralité des lieux



### ► autorisation pour un tournage et/ou des prises de vue

Un enseignant ou un élève n'a pas le statut d'un journaliste : il ne peut en aucun cas filmer une personne sans son consentement.



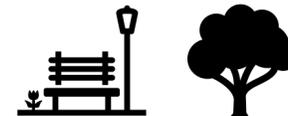
Demander systématiquement l'autorisation de filmer en intérieur :

- Au chef d'établissement ou à l'IEN pour un tournage dans une école, un collège, un lycée
- À la direction pour un tournage sur un site hors éducation nationale

**En intérieur :** penser à ôter tous les éléments non indispensables et/ou qui permettent une identification (affichage mural avec liste de noms par exemple)



**En extérieur :** toujours vérifier l'arrière plan (plaque d'immatriculation d'un véhicule, un passant ...)



Dans tous les cas : flouter au moindre doute lors du montage !





Production finale visée :  
création d'une vidéo  
(capsule de présentation,  
interview, reportage,  
exposé filmé ...)



On y  
voit/entend

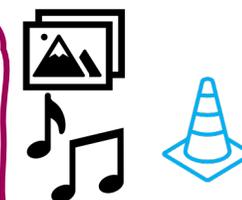
Des élèves et/ou des adultes



Tournage en intérieur  
et/ou en extérieur



Avec au montage : utilisation d'images  
fixes ou d'extraits vidéos d'un tiers,  
générique, musique de fond, d'ambiance,  
bruitage, jingle ...



Mode de diffusion /  
d'exploitation :



- ENT
- Peertube académique (lien  
envoyé via la messagerie de  
l'ENT ou inséré dans une  
apps)
- Site de l'établissement
- L'écran d'accueil de  
l'établissement ...



Lieu et durée de stockage  
de la production finale :

- ENT (espace  
documentaire)
- Peertube académique
- Durée



Lieu et durée de  
stockage des  
autorisations :

- Secrétariat de  
l'établissement  
(duplicata famille)
- Durée



**10 principes clés pour  
protéger les données de vos élèves**





► *droits d'auteur*

Par exemple :



La sonothèque.org : <https://lasonotheque.org>

Deux principes :

- 1 - privilégier les œuvres « libres de droit »
- 2 - citer les sources

pixabay



Pixabay : <https://pixabay.com/fr/>



► *droits d'auteur*



Licence Creative Commons (CC)	Droit d'utiliser l'oeuvre à titre NON commercial	Droit d'utiliser l'oeuvre, y compris à titre commercial	Droit de créer des oeuvres dérivées (modifications)	Obligation de partager toute adaptation sous la même licence	Obligation de mentionner le nom de l'auteur
BY Ⓕ	oui	oui	oui	non	oui
BY ND Ⓕ Ⓒ	oui	oui	non	non	oui
BY NC Ⓕ Ⓒ	oui	non	oui	non	oui
BY NC ND Ⓕ Ⓒ Ⓒ	oui	non	non	non	oui
BY NC SA Ⓕ Ⓒ Ⓒ	oui	non	oui	oui	oui
BY SA Ⓕ Ⓒ	oui	oui	oui	oui	oui

**Pour tous les autres types d'œuvres :**



- Vérifier les *creative commons* et/ou les indications signalées dans les *mentions légales* ou *copyright* en bas de page des sites.
- Le fait que le contenu soit soumis au droit d'auteur ne signifie pas automatiquement que son utilisation est payante : c'est l'autorisation du titulaire des droits qui est primordiale et celle-ci peut être gratuite, voire donnée par avance à tout le monde.
- Le fait que le contenu soit soumis au droit d'auteur ne signifie pas automatiquement que son utilisation est impossible : c'est l'autorisation du titulaire des droits qui compte, charge à vous de le contacter pour obtenir une autorisation écrite à conserver.

**Dans tous les cas : ne pas oublier de mentionner le nom de l'auteur !**



Production finale visée :  
création d'une vidéo  
(capsule de présentation,  
interview, reportage,  
exposé filmé ...)



On y  
voit/entend

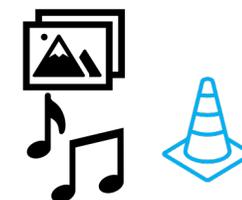
Des élèves et/ou des adultes



Tournage en intérieur  
et/ou en extérieur



Avec au montage : utilisation d'images  
fixes ou d'extraits vidéos d'un tiers,  
générique, musique de fond, d'ambiance,  
bruitage, jingle ...



Mode de diffusion /  
d'exploitation :



- ENT
- Peertube académique (lien  
envoyé via la messagerie de  
l'ENT ou inséré dans une  
apps)
- Site de l'établissement
- L'écran d'accueil de  
l'établissement ...



Lieu et durée de stockage  
de la production finale :

- ENT (espace  
documentaire)
- Peertube académique
- Durée



Lieu et durée de  
stockage des  
autorisation :

- Secrétariat de  
l'établissement  
(duplicata famille)
- Durée



**10 principes clés pour  
protéger les données de vos élèves**





► *données personnelles des élèves*



**Mode de diffusion /  
d'exploitation / hébergement :**

- ENT
- Peertube académique (lien envoyé via la messagerie de l'ENT ou inséré dans une apps)
- Site du collègue
- L'écran d'accueil de l'établissement

**Un seul principe :**

**privilégier les outils institutionnels  
pour diffuser les productions**



► données personnelles des élèves



Lieu et durée de  
stockage de la  
production finale :

- ENT (espace documentaire)
- Peertube académique
- Durée

**Quatre principes :**

- 1 - **privilégier les outils institutionnels** pour stocker les productions
- 2 - **n'utiliser qu'un seul lieu de stockage** pour toutes les productions d'un même projet
- 3 - **utiliser un compte « générique établissement »** de manière à laisser les productions accessibles à qui de droit pendant toute la durée du stockage même si l'équipe pédagogique porteuse du projet n'est plus dans l'établissement
- 4 - **supprimer les productions** une fois la durée de stockage, fixée sur l'autorisation d'enregistrement voix/image, est écoulée



► données personnelles des élèves



**Lieu et durée de  
stockage des  
autorisations :**

- Secrétariat de l'établissement (duplicata famille)
- Durée

**Trois principes :**

- 1** - **choisir un lieu unique d'archivage** des autorisations d'enregistrement voix/image, si possible accessible facilement en cas de demande des familles.
- 2** - **conserver les autorisations pendant toute la durée du projet** fixée en amont sur l'autorisation d'enregistrement voix/image
- 3** - **créer une fiche récapitulative du projet** répertoriant le nom des participants, les lieux, identifiants et code d'accès utilisés pour la plateforme de stockage et de diffusion et tous les autres documents ou informations utiles.

*Les familles peuvent à tout moment demander à exercer leur droit d'effacement des enregistrements voix/image de leur enfant.*



# 10 principes clés pour protéger les données de vos élèves

De nombreux usages pédagogiques s'appuient aujourd'hui sur l'utilisation de données personnelles des élèves, c'est-à-dire sur des informations qui permettent de les identifier (nom, prénom, coordonnées, données biométriques, etc.). Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) renforce les droits des personnes dans ce domaine.

**Voici les réflexes à adopter pour enseigner avec le numérique tout en respectant le RGPD.**

## BIEN CHOISIR SES OUTILS

### PRIVILÉGIER

l'usage de logiciels libres ou développés par le ministère

1



2

### LIRE

attentivement les informations disponibles sur les sites pour savoir si des données personnelles sont collectées, à quelles fins, et être vigilant à ce qu'aucune réutilisation commerciale ne soit envisagée

### UTILISER

de préférence des logiciels ou applications hébergés dans l'Union européenne

3



4

### VÉRIFIER

que les parents et les élèves sont informés du traitement de leurs données personnelles et de la possibilité d'exercer leurs droits (d'accès, de rectification, etc.)

### INFORMER

le chef d'établissement ou le directeur d'école de l'utilisation en classe d'une ressource collectant des données personnelles

5



<https://www.education.gouv.fr/les-enjeux-de-la-protection-des-donnees-au-sein-de-l-education-7451>

## PROTÉGER LES DONNÉES DES ÉLÈVES DANS TOUTE ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

### LIMITER

toute collecte de données personnelles aux informations indispensables au bon déroulement de l'activité puis veiller à ce qu'elles soient supprimées ou archivées selon la réglementation

6



7

### CRÉER

des pseudos lors des activités pédagogiques en ligne si l'utilisation de l'identité de l'élève n'est pas nécessaire

### RESPECTER

le droit à l'image des élèves

8



9

### S'ASSURER

de la sécurité des données collectées notamment grâce à des mots de passe et à un antivirus

### SENSIBILISER

les élèves aux enjeux de la protection des données personnelles

10



## Où s'informer ?

Pour prendre conseil auprès d'un délégué académique à la protection des données :

<https://education.gouv.fr/RGPD>



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



Notre DPD académique : [dpd@ac-amiens.fr](mailto:dpd@ac-amiens.fr)



ACADÉMIE D'AMIENS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
[ce.dane@amiens.fr](mailto:ce.dane@amiens.fr)  
[D@neAmiens](https://twitter.com/D@neAmiens)





# ACADÉMIE D'AMIENS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[ce.dane@amiens.fr](mailto:ce.dane@amiens.fr)

 [D@neAmiens](https://twitter.com/D@neAmiens)